

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF A LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN
N° 6856**

Le Port autonome de Strasbourg et la société ALSACE COLIS EXPRESS exploitant sous l'enseigne A.C.E., société à responsabilité limitée au capital de 150 000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le n° B 480 955 939 et dont le siège social est situé 13 route d'Eschau à Illkirch-Graffenstaden (67400), ont conclu le 5 juin 2024 un contrat d'occupation rép. n° 6856 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 7 969 m² situé 9 rue de Bayonne à Strasbourg pour l'exploitation d'un entrepôt de logistique et de transport pour une durée maximum de quinze (15) ans à compter du 5 juin 2024, soit jusqu'au 4 juin 2039.

Le Port autonome de Strasbourg a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution du titre domanial, qui a consisté en une publication sur son site internet (www.strasbourg.port.fr) du 27 septembre au 8 novembre 2023. Cette publicité n'a fait l'objet d'aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de la société A.C.E., sur la base de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :

Direction de la Valorisation

Tél : 03.88.21.78.01

e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.